



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GARD

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°30-2017-125

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2017

# Sommaire

## DDFIP Gard

30-2017-08-21-003 - arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017 (1 page)	Page 3
30-2017-08-04-013 - fermeture du service enregistrement des services des impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze et Nimes est septembre 2017 (1 page)	Page 5

DDFIP Gard

30-2017-08-21-003

arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017

*arrêté de fermeture du spf nimes1 au 1er septembre 2017*



## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD  
Division Contrôle de gestion, Budget, Logistique et Immobilier  
22 avenue Carnot  
30943 NIMES CEDEX 9

### **Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la direction départementale des finances publiques du Gard**

#### **Le directeur départemental des finances publiques du Gard**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gard ;

Vu l'arrêté ministériel du 21/07/2017 portant réorganisation de postes comptables des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

#### **ARRÊTE :**

##### **Article 1<sup>er</sup> :**

Le service de publicité foncière Enregistrement SPFE de Nîmes 1 sera fermé à titre exceptionnel le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Article 2 :** A compter du lundi 4 septembre 2017, le service de publicité foncière Enregistrement SPFE de Nîmes 1 ouvrira ses portes au public selon les horaires d'ouverture au public **tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.**

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Nîmes, le 21 août 2017

Par délégation du Préfet,

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Pierre JUANCHICH

DDFIP Gard

30-2017-08-04-013

fermeture du service enregistrement des services des  
impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze et Nimes est  
septembre 2017

*fermeture du service enregistrement des services des impôts des entreprises de Bagnols sur Cèze  
et Nimes est septembre 2017*



## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD  
Division Contrôle de gestion, Budget, Logistique et Immobilier  
22 avenue Carnot  
30943 NIMES CEDEX 9

### **Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public des services de la direction départementale des finances publiques du Gard**

#### **Le directeur départemental des finances publiques du Gard**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gard ;

#### **ARRÊTE :**

##### **Article 1<sup>er</sup> :**

Le Service de l'Enregistrement des Services des Impôts des Entreprises de Bagnols sur Cèze et de Nîmes Est seront fermés exceptionnellement au public le 31 août 2017.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Nîmes, le 4 août 2017

Par délégation du Préfet,

Le directeur départemental des finances publiques du Gard

Pierre JUANCHICH

  
**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**